

**DELEGUES DU CONSEIL MUNICIPAL AUX ORGANISMES EXTERIEURS 2020-2026**

*Mise à jour le 29/03/2023*

	<b>Organismes</b>	<b>Délégués</b>	<b>Présentation de l'organisme</b>	<b>Délibération du</b>
8	<b>Conseil consultatif des sapeurs-pompiers volontaires</b>	R. KIRSCH - V. HAGENMULLER - P. KLETHI - J. INGOLD - MB. WERMELINGER (titulaires) - M. BEHRA - B. SCHMITT - (suppléants)	<p>Le comité consultatif communal des sapeurs-pompiers volontaires institué auprès de la commune est compétent pour donner un avis sur toutes les questions relatives aux sapeurs-pompiers volontaires du corps communal, à l'exclusion de celles intéressant la discipline.</p> <p>Ils sont notamment consultés sur l'engagement et le rengagement des sapeurs-pompiers volontaires du corps communal, et sur les recours formés contre les décisions de refus de renouvellement d'engagement et de refus d'autorisation de suspension d'engagement prises par l'autorité d'emploi. Ils sont également consultés sur les changements de grade jusqu'au grade de capitaine inclus.</p> <p>Ils sont obligatoirement saisis, pour avis, du règlement intérieur du corps communal ou intercommunal.</p>	10 juin 2020 point 21
9	<b>Association des riverains industriels de la Thur</b>	B.SCHMITT	<p>L'association a pour but :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- d'étudier tous problèmes posés par les prélèvements et les déversements dans les cours d'eau et canaux en vue notamment de se conformer à la législation en vigueur et aux dispositions du SAGE</li> <li>- de donner tous conseils, de faire toutes suggestions et d'ester en justice</li> <li>- de participer à la gestion de la retenue d'eau du barrage de Kruth-Wildenstein</li> <li>- de réaliser tous travaux ou études destinés à prévenir la pollution des eaux et à réguler le débit de la Thur, à savoir principalement écrêter les crues et soutenir le débit en période d'étiage.</li> </ul> <p>Ces travaux sont réalisés par l'association elle-même ou en participation.</p>	10 juin 2020 point 15
10	<b>Correspondant défense</b>	R.GERBER	<p>Créée en 2001, par le ministre délégué aux Anciens combattants, la fonction de correspondant défense a vocation à développer le lien armée-nation et promouvoir l'esprit de défense. Le rôle du correspondant défense est essentiel pour associer pleinement tous les citoyens aux questions de défense</p>	10 juin 2020 point 16
11	<b>Conseils d'école</b>	PREVERT : SOEHNLEN / COCC : CHRISTEN / ANNE FRANK : SCHMITT / SAPINETTE: /		10 juin 2020 point 17
12	<b>Conseil de Fabrique de l'Eglise de Vieux-Thann</b>	Le Maire		/